

# LOCMARIAQUER

Au stade municipal

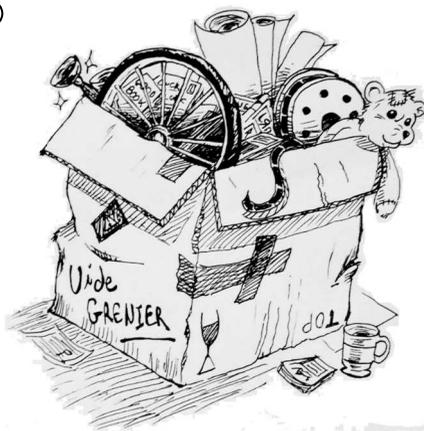
**13<sup>ème</sup> VIDE GRENIER**

Dimanche 3 Août 2025

De 7 h à 18 h

130 exposants

Entrée : 1,00 €  
Gratuit – de 12 ans



Véhicule sur  
emplacement de  
8ml en extérieur

+ de 2800  
visiteurs en 2023

Restauration et buvette sur place

Organisation : LPC56 et ACCA

Réservation : 07 50 42 02 10 ou 0664707208 (hr)  
[locvidegrenier@gmail.com](mailto:locvidegrenier@gmail.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER

**Dimanche 3 août 2025 – Locmariaquer**

A retourner à : Madame Pauline DUBOIS 1 Impasse des lilas  
56450 THEIX NOYALO

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Mail (obligatoire) :	
Téléphone :	Portable :
Particulier : N° de la carte d'identité Nationale Délivrée par : Date de délivrance :	
Professionnelle : joindre un justificatif d'affiliation	

## RESERVATION '(paiement obligatoire pour confirmer la réservation )

	Emplacement	Nombre d'Emplacement	Coût total
Extérieur	20 € (env 8ml de façade, avec véhicule)	.....	.....
	12 € (1/2 emplacement sans véhicule)	.....	.....
	Location tables : 4€/table	Nombre : ..... Total : .....€	.....

### \*Informations pratiques\*

\***Merci de renseigner votre Type de véhicule :** voiture / fourgon / camping-car.

\***Possibilité d'arriver la veille entre 16h00 et 18h00.**

\*Toute réservation sans paiement sera mis sur la liste d'attente.

### REGLEMENT DU VIDE GRENIER

- Une inscription n'est retenue que si elle est complète (date, signature et parvenue maximum la veille de l'évènement) accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de **LPC56 de Locmariaquer**.
- Les places seront attribuées selon un plan général défini par les organisateurs. La mise en place des exposants commencera à 5h du matin. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 18h.
- Les particuliers ne pourront vendre que des objets personnels et usagés.
- « En tant qu'exposant, je déclare faire mon affaire personnelle de toutes assurances concernant le Vide Grenier, et déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs, leurs assurances, et la commune de Locmariaquer en cas de dommages ». Chaque exposant est responsable de son stand, de son installation et de son démontage. En aucun cas, l'organisation ne peut être responsable de perte, de disparition, de vol ou de dégradations sur son stand.
- Votre règlement sera encaissé courant semaine 31 et ne sera pas remboursable en cas de non venue sauf cas exceptionnel justifié auprès des organisateurs.
- En tant que particulier, je m'engage à ne pas participer à plus de deux ventes par an sur l'ensemble du territoire.

**Lu et approuvé (manuscrit)**

**Date et Signature**